E_{/C.20/2021/10} **Nations Unies**



Conseil économique et social

Distr. générale 19 mai 2021 Français Original: anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Onzième session

New York, 23, 24 et 27 août 2021 Point 9 de l'ordre du jour provisoire* Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers

Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des biens fonciers, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site du Comité (http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/11th-Session/) Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur les travaux accomplis et les progrès réalisés par le Groupe d'experts, notamment l'action qu'il mène en vue de promouvoir et de mieux faire connaître le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers.

Résumé du rapport

À sa dixième session, tenue en ligne les 26 et 27 août et le 4 septembre 2020, le Comité d'experts a adopté la décision 10/107, dans laquelle il a pris note de l'action que le Groupe d'experts menait sans relâche pour promouvoir et mieux faire connaître l'intérêt et les avantages que présentait une administration efficace et efficiente des biens fonciers en concevant et en mettant au point un Cadre pour une administration efficace des biens fonciers auquel les États Membres pourraient se référer en vue de développer, modifier, renforcer et moderniser leurs systèmes et dispositifs d'administration des biens fonciers dans l'optique de les rendre plus efficaces et efficients. Le Comité s'est félicité que le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers soit pleinement aligné sur le Cadre intégré de l'information géospatiale et serve de guide stratégique global pour la réalisation des objectifs de développement durable tant pour les pays en développement que pour les pays développés et noté que





^{*} E/C.20/2021/1.

pour parvenir à une société économiquement, socialement et écologiquement durable, les droits fonciers et les droits de propriété devaient être transparents et sûrs pour toutes et tous. Il a suggéré qu'un mécanisme d'évaluation soit élaboré pour assurer le suivi des neuf orientations proposées dans le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers aux fins de son application et invité le Groupe d'experts à continuer d'encourager et de promouvoir une administration efficace des biens fonciers.

Dans son rapport, le Groupe d'experts rend compte de ses progrès et de ses activités, notamment en ce qui concerne l'examen et la mise à jour de son plan de travail pour 2020-2022 et l'action menée en vue de promouvoir et de faire connaître les moyens d'administrer efficacement les biens fonciers et de veiller à ce que le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers, tel qu'il a été adopté, réponde aux besoins spécifiques des pays. Le rapport comprend aussi des informations sur les premières conclusions tirées par le Groupe d'experts concernant l'utilisation du Guide d'application du Cadre intégré de l'information géospatiale comme référence lors de l'élaboration des orientations relatives à l'application du Cadre pour une administration efficace des biens fonciers au niveau national. À cet égard, le Groupe d'experts fait savoir qu'il examine également des moyens de partager et d'échanger des connaissances, des informations et des données d'expérience, notamment des cas d'utilisation, des pratiques et des exemples nationaux pertinents, et de transposer des concepts sous la forme d'orientations pratiques, en particulier concernant des mécanismes d'évaluation qui permettraient d'assurer le suivi des neufs orientations proposées dans le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers aux fins de son application. Le Groupe d'experts donne en outre des informations sur les efforts qu'il fait pour encourager la traduction du Cadre dans des langues autres que l'anglais, en vue d'améliorer la diffusion des pratiques efficaces d'administration des biens fonciers, de les promouvoir et de les faire connaître, ainsi que des précisions sur l'action menée à l'appui de la mise en œuvre du Cadre et présente les conclusions tirées de son examen préliminaire d'une méthode de travail consistant à faire du Cadre un document évolutif qui serait régulièrement examiné, actualisé et tenu à jour.

2/2 21-06628